

Perrine Garreau
La Valette
23110 Saint Priest

Valérie Simonet
Hôtel du département
Château des Comtes-de-la-Marche
23000 Guéret

Objet : un département en pleine destruction

Madame Simonet,

Je suis tellement écoeurée voyez-vous du spectacle macabre auquel j'assiste jour après jour que je me questionne sur votre véritable sensibilité à ce qui fait le charme de la Creuse ! Notre cadre de vie est si exceptionnel ! Vous, qui vous revendiquez native d'ici, attaché à votre territoire, vous participez me semble t-il à un défigurement total de nos paysages, à l'enterrement des paysages sauvages, à l'empoisonnement de nos cours d'eau, de nos nappes phréatiques, au décervelage de nos enfants (qui bientôt ne sauront plus tenir un stylo) en vous vantant d'introduire des tablettes totalement inutiles, dans les écoles ! En les exposant aux ondes maintes fois démontrées comme dangereuses pour le bon développement de leur cerveau ! A ma connaissance, aucune étude à ce jour ne met en évidence l'efficacité du numérique dans les apprentissages !

Je suis totalement déprimée, scandalisée, blessée d'assister à ce qui se profile autour de moi ! En plus de la casse du système scolaire, il suffit de faire quelques kilomètres sur nos routes sinueuses pour s'alarmer aussi du désastre écologique !

Est-ce que votre souhait pour le département est d'offrir à ses habitants un paysage parsemé d'éoliennes industrielles ? De porcheries hors-sol ? De champs de panneaux solaires ? De hangars agricoles en tôles ? De forêts rasées ? De maisons vides ? Si c'est ça que vous voulez alors continuez comme cela ! Mais je crains que votre département ne se dépeuple, laissé aux mains d'industriels voraces, saccageurs de notre cadre de vie !

200 éoliennes industrielles prévues, au bas mot, aujourd'hui, puisque les promoteurs affluent dans les communes à l'heure à laquelle je vous écris ! Ils démarchent des propriétaires fonciers, créant des jalousies et des conflits de voisinage ! Leurs machines sont totalement démesurées, ne produisent que très peu d'énergie, puisque nous ne sommes pas un département particulièrement venteux ! Ces machines finalement auront consommé plus d'énergie pour être fabriquées et acheminées chez nous qu'elles ne vont en produire : nous marchons sur la tête ! Il faut des terres rares venues de l'autre bout du monde ! Elles ne sont garanties que 15 ans et leur démantèlement posera problème aux communes !

Cela fait 18 ans que je vis dans ce département et l'installation de projets destructeurs s'accélère ! Envisagez-vous quelque chose pour les stopper ou aspirez-vous à participer à cette destruction en marche ? Qui voudra vivre à la campagne à côté de machines industrielles ?

De plus, l'installation dans le département de la filière bois énergie a déclenché une véritable razzia sur nos forêts magnifiques ! Il est proposé un chèque à tous les petits propriétaires de parcelles de forêt en échange de l'exploitation de leur bois jusqu'à la dernière branche ! La biomasse, vous connaissez ? L'humus ? Ça vous dit quelque chose ? Il est indispensable à la vie ! Il aura fallu 20, 30, 40 ans ou un demi siècle de préservation de nos chênaies, hêtraies ou forêts mixtes pour les voir disparaître en quelques jours ! C'est scandaleux !

Alors que La Creuse est aussi riche de pâturages, propices à l'élevage extensif, voilà qu'en ce moment se profile l'installation de plusieurs porcheries industrielles hors sol (1000 voire 2000

cochons à Durmignat, Nouhant, La Mazière aux Bonhommes, Lapeyrouse, Puy-Saint-Gulmier, Saint Julien la Genête, Servant, Tercillat, Verneiges) dans lesquelles les pauvres bêtes ne verront jamais un brin d'herbe et ne fouilleront jamais dans la terre ! Elles auront moins d' 1m² chacune pour grossir le plus rapidement possible ! Tout cela pour alimenter le marché chinois qui, ayant expérimenté cette forme d'élevage a été victime en 2018, de la peste porcine, qui sévit en Allemagne depuis novembre 2020 ! Ce n'est pas loin l'Allemagne ! Non ? S'ajoute à toutes ces ignominies, le surendettement des agriculteurs ! Des prêts allant jusqu'à un million d'euros !!!

A l'heure où une épidémie mondiale nous plonge dans une vie quotidienne totalement futuriste et angoissante issue selon certains de l'élevage industriel, vous semblez ne pas saisir qu'il est urgent de remettre l'autonomie alimentaire au cœur du débat !

Car en effet les porcs élevés de cette manière, il faut bien l'admettre, vous n'aimeriez pas en manger ! Avez-vous pris le temps de visionner les vidéos de l'élevage intensif de Barraix-Bussoles dans l'Allier, diffusées sur les réseaux en juillet dernier ? Est-ce que c'est de ce type d'élevage dont vous rêvez pour nos agriculteurs creusois ? C'est cette même entreprise : Cirhyo, qui les conseille aujourd'hui ! Bravo !

Rien ne vaut une côtelette de cochon élevé en forêt de Chabrière comme le fait « *La ferme des trois petits cochons* » qui vend même à l'Élysée !

Et pouvez-vous me dire qui souhaite vivre prêt d'un hangar dans lequel est pratiqué la maltraitance animale, qui empeste à 1 voire 2 kms à la ronde lors des grosses chaleurs ? Et l'épandage des excréments ? Quid du risque de pollutions de nos cours d'eau, de nos nappes phréatiques lorsque l'épandage est envisagé prêt des captages d'eau comme sur la commune de Lussat ? Quid de nos étangs, du développement d'algues toxiques ? Alors que certains sont déjà interdits à la baignade lorsque les quelques touristes en mal de nature, voudraient en profiter ? Quid des espèces animales et végétales aquatiques asphyxiées ?

Voulez-vous reproduire en Creuse les erreurs commises en Bretagne ? Où l'eau du robinet est devenue imbuvable ?

Madame ! Dites moi ? Selon vous qu'est-ce que les gens recherchent en venant s'installer ou passer quelques jours ici ? N'est-ce pas les paysages verdoyants, naturels, bucoliques, sans trace d'industries polluantes ? La tranquillité ? Le silence ?

Et quid des hectares de Nature sacrifiés au nom de l'énergie verte en laissant s'implanter des parcs photovoltaïques ? Quid de la vue à venir du Chapitre à Aubusson sur 21 ha de panneaux solaires, (l'équivalent de 30 terrains de foot!) bientôt gâchée pour le profit de Monsieur Lefranc ?!!! Son projet condamne un plateau aujourd'hui cultivé de prairie, luzerne, blé et maïs, des terres à fort potentiel agricole que bien des agriculteurs rêveraient d'avoir ! Depuis 2009, une circulaire interdit ces installations sur des terres classées agricoles. La loi Grenelle 2, votée en 2012 régleme également ce type d'installations ! N'est-il pas temps de réfléchir à la sobriété énergétique plutôt qu'à toujours plus de production au détriment d'espaces naturels ?

Il me semble qu'il est grand temps de changer de cap, Madame la Présidente ! Ce véritable saccage devient insupportable pour une bonne partie de Creusois, peut-être trop sensibles, ou trop écolos à vos yeux, mais qui aujourd'hui n'ont que leurs yeux pour pleurer sur l'avenir que la politique actuellement menée leur réserve !

Impatiente de lire vos arguments pour me convaincre que les projets sus cités sont la preuve d'une garantie d'une vie meilleure dans notre département, veuillez recevoir Madame, l'expression de mes sentiments.

Perrine Garreau

